



13 ET 14 MARS 2008

COLLOQUE DE LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU

DIALOGUE INTERCULTUREL 2008 EN FRANCE

DIALOGUE INTERCULTUREL ET DIVERSITÉ CULTURELLE

UN DÉBAT RENOUVÉ

À L'UNESCO



Ouverture par Patricia SITRUK, directrice générale de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. (14/03/08)

Mesdames, Messieurs,

En ouvrant cette seconde journée du colloque de lancement de l'année européenne du dialogue interculturel, je souhaite renouveler mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation :

- tout d'abord l'UNESCO qui nous accueille si chaleureusement et qui est un partenaire et un acteur à part entière du dialogue interculturel ;
- le ministère de la culture également qui a accordé sa confiance à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, toute jeune institution culturelle, et qui, à tous les niveaux nous a apporté son soutien et ses conseils avisés ;
- les représentants des différents ministères qui se sont engagés pour cette manifestation et au-delà sur l'ensemble de l'année, rendant ainsi effectif le caractère interministériel indispensable pour la réflexion mais également pour l'action en ce domaine;
- enfin, permettez moi de remercier mes collaborateurs, les équipes de la Cité et plus particulièrement la direction du réseau et des partenariats.

Nous avons prévu de réunir 400 participants, nous avons dû clore les inscriptions à 1000; nous pensions réunir des franciliens et quelques provinciaux, près d'un tiers parmi nous représente différents pays européens et pays tiers; enfin nous pensions réunir des acteurs des institutions culturelles et des associations et institutions sociales, la communauté éducative, le monde de l'entreprise, les collectivités locales ont tout autant répondu présents.

Ainsi la Commission européenne en décidant de mobiliser les états membres en 2008 sur la question du dialogue interculturel dans le prolongement de l'année 2007 sur la promotion de l'égalité des chances, a non seulement pris la mesure des enjeux mais également de la forte attente de tous les acteurs.

Comment comprendre cette attente voire même cet engouement autour du dialogue interculturel? Probablement sommes- nous à l'heure où l'état des réflexions, l'intensité du débat public, les tensions de l'actualité appellent à partager nos réflexions, nos doutes et nos expériences. D'autant plus qu'il reste une part d'instabilité théorique, de diversité des pratiques voire même de malentendus tout à fait stimulants pour nos débats.

Aussi comme vous, j'ai pu apprécier la qualité des interventions d'hier où chacun des termes a été interrogé : culture au singulier ou au pluriel ? interculturel comme substantif ou comme qualificatif ? essentialisation des différences ou essentialisation de l'unité ? socle commun non négociable ou socle mouvant ? dialogue à tous prix ou acceptation du dialogue impossible ? transparence impérative ou part d'étrangeté acceptée ? identité figée ou identité en mouvement ?

Comme l'ont rappelé plusieurs intervenants hier, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration trouve toute sa place au sein de ce débat, elle-même identifiée comme espace de débats ; Et je voudrais pour ma part revenir sur les missions et les activités de la Cité en mettant en relief aujourd'hui **trois des points qui recoupent la stratégie française du dialogue interculturel.** C'est-à-dire : la reconnaissance de la diversité culturelle, les relations culturelles entre les pays européens et l'ouverture sur les pays tiers et la participation de la société civile.

1) La reconnaissance de la diversité culturelle

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration a pour mission de diffuser à un public le plus large possible deux siècles d'histoire de l'immigration en France. Il s'agit ainsi en donnant à connaître cette composante de l'histoire de France de reconnaître la place de millions d'hommes et de femmes venus d'ailleurs, dans le développement économique, dans les évolutions sociales, dans la création artistique et dans l'innovation scientifique de notre pays.

Alors que nos voisins européens du nord puis du sud ont été des pays d'émigration économique et politique avant de devenir à leur tour des terres d'immigration, la France est depuis toujours un pays d'immigration. Et pourtant cette histoire a été occultée jusqu'à un



passé récent. Il aura fallu attendre les années 1980 pour qu'à l'occasion de leurs travaux, des chercheurs spécialistes de l'histoire sociale ne révèlent cette part de notre histoire.

On peut alors comprendre que la France ait tardé à se reconnaître comme une société plurielle. D'autant que l'approche interculturelle et plus encore le multiculturalisme se heurtait à la tradition française fondée sur les principes républicains de laïcité, d'égalité et de citoyenneté. Le modèle d'intégration à la française a longtemps renvoyé les cultures, les religions, les coutumes des pays d'origine à la sphère privée. Ainsi, un intervenant évoquait hier le chemin à parcourir pour passer d'une société interculturelle occultée à une société interculturelle inconsciente et enfin assumée.

Ces dernières années, ce modèle tend à s'ouvrir à la reconnaissance des échanges et des héritages multiples dans la construction d'une culture commune.

C'est là le parti pris de la Cité et de son exposition permanente « Repères » qui constitue l'axe central de notre projet.

L'exposition « Repères » retrace l'histoire de l'immigration depuis le XIXe siècle au travers d'un parcours thématique composé de documents d'archives, d'images, d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, d'objets de la vie quotidienne et de témoignages. Ce choix qui s'appuie sur l'analyse historique, noyau central de notre projet, s'écarte d'une approche strictement chronologique et surtout d'une approche par pays ou par communauté d'origine. Il s'agit, sans nier les spécificités, de mettre en évidence les similitudes et les permanences au-delà des différences liées aux origines et aux époques.

2) Les relations culturelles avec les pays européens et avec les pays tiers.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration est également un lieu de programmation artistique, d'activités pédagogiques, de production et de soutien à la recherche, de collecte et de diffusion de ressources écrites et audiovisuelles.

Notre programmation donnera place aux expressions culturelles issues d'un brassage qui renvoie à une histoire déjà longue. Ainsi nous organisons un concert de Jordi Savall, ambassadeur pour l'Europe de l'année européenne du dialogue interculturel, le 14 juillet prochain à la Cité où dialogueront musiques de Méditerranée, d'Orient et Occident. Lors d'une journée d'étude, l'automne prochain, des historiens, des ethnologues, des musicologues se pencheront sur la transmission des musiques orales et improvisées de

l'Afrique à l'Europe. Enfin, la carte blanche donnée à Sidi Larbi Cherkaoui sera l'occasion de prolonger avec de jeunes artistes créateurs le travail chorégraphique de la ZON MAI, œuvre monumentale multimédia de Sidi Larbi Cherkaoui et de Gilles Delmas.

Cette année marquera également une étape nouvelle dans la concrétisation de nos partenariats au plan européen. Ainsi la Cité est associée au British Council de Paris pour une opération qui mobilisera ses antennes à Malte, en Allemagne, en Italie, en Irlande et en Espagne, autour de débats télévisés sur le dialogue interculturel en Europe.

S'agissant des expositions temporaires, après celle consacrée ce printemps à « 1931:les étrangers en France au temps de l'exposition coloniale », l'exposition produite en partenariat avec le Deutsches Historisches Museum de Berlin constituera le temps fort de la fin de l'année. Cette exposition traitera des liens entre les représentations du « nous » et la construction de l'image de « l'autre » en France et en Allemagne depuis le XIXe siècle.

3) La participation de la société civile

Une place inédite est donnée à la participation de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de son projet scientifique et culturel.

La cité nationale de l'histoire de l'immigration ne saurait concevoir, produire et diffuser l'ensemble de ces activités sans la participation de son réseau de partenaires constitué d'institutions culturelles, d'associations, d'entreprises, de syndicats, de collectivités locales en France et à l'étranger. Une des principales innovations de la Cité réside dans la place inédite donnée à ce réseau. Si beaucoup d'institutions culturelles s'inscrivent dans un réseau formel ou informel, le réseau de la Cité est spécifique : il est pour beaucoup à l'origine du projet, il a participé aux différentes étapes de la construction du projet et plus particulièrement à la mission de préfiguration conduite par Jacques TOUBON, il est aujourd'hui représenté dans les instances décisionnelles et stratégiques de l'établissement public, il participe à la programmation de la Cité. Enfin, ce réseau ancre sur l'ensemble du territoire le projet de la Cité et le nourrit des initiatives de chacun des partenaires.

Avant même son ouverture et dès son ouverture, la Cité s'est inscrite dans cette dynamique notamment avec la Zon Mai présentée à Roubaix, Bordeaux, Bruges et demain sur l'Ile de la Réunion, avec une exposition sur l'immigration espagnole coproduite avec une fédération d'associations (FACEEF), en engageant des partenariats avec la Fondation



Royaumont et les Jeunesses musicales de France, en accueillant en 2009 une exposition sur l'apport des cultures maghrébines à la France produite par l'association Génériques et bien d'autres projets encore.

Institution culturelle traitant d'un sujet complexe, sensible, régulièrement sur le devant de l'actualité, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration entend également donner une place spécifique aux publics dans la construction de son projet.

Il s'agit en présentant la parole même de ceux qui ont vécu et fait cette histoire de proposer des moyens d'appropriation du projet et de l'espace de la Cité. C'est tout le sens de la « Galerie des dons » où des vitrines, en partie vides, invitent le visiteur à déposer et à partager l'histoire d'un objet, d'une photographie ou d'un document, témoins d'un parcours de vie individuel, familial ou collectif.

De même, un kiosque baptisé « histoires singulières » installé dans le nouveau forum du Palais invite le visiteur à déposer et à partager au travers d'un videomaton un témoignage, un moment de vie, une rencontre. Au-delà de la dimension conviviale de cette installation, il est proposé au visiteur d'aller plus loin en participant à un travail de recueil de la mémoire vivante qui permettra de constituer la première collection nationale d'archives orales de l'histoire de l'immigration.

Contribuer à faire partager une histoire et une culture enrichies d'identités diverses unies et en mouvement autour de valeurs communes constitue un des objectifs essentiels de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Donner vie à des espaces pérennes d'échanges, de débats et de dialogue des cultures, telle est l'ambition de l'Année européenne du dialogue interculturel.

Alors, "chiche, allons plus loin"!